

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple -Un But - Une Foi

COMMUNICATION DU DR LAMINE BA
MINISTRE DU PLAN DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
A LA PREMIERE CONFERENCE MINISTERIELLE AFRICAINE
SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

INTRODUITE PAR
SON EXCELLENCE DOCTEUR CHEIKH TIDIANE GADIO,
MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Rabat les 6 - 7 avril 2007

**Monsieur le Président et très Cher Frère,
Monsieur le Représentant du PNUD pour l'Afrique,
Madame la Rapporteuse,
Chers Collègues Ministres,
Chers Participants,**

Le Sénégal voudrait tout d'abord rendre un vibrant hommage à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour avoir accepté de recevoir Ses compatriotes africains, en terre africaine du Maroc, afin de parler d'espoir et d'avenir, c'est-à-dire de Développement Humain.

Beaucoup se sont essouffés dans les conférences sur le Développement et semblent avoir baissé les bras devant ces terribles maladies que sont : la Pauvreté, le Sous-développement, la Mal gouvernance et la Marginalisation des Femmes.

En nous invitant à Rabat, le Gouvernement de Sa Majesté, par la voix de notre Frère Monsieur BENAÏSSA dont nous saluons le Leadership parmi ses pairs africains, le Souverain Marocain nous défie à oser réfléchir, oser innover, oser espérer et oser transformer positivement la vie de plusieurs centaines de millions d'Africains.

Le Sénégal sous la brillante impulsion de Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, est totalement en phase avec le Royaume du Maroc que nous félicitons pour son courage et sa vigilance qui expliquent que les Africains se soient retrouvés en moins d'un an à Rabat, 2 fois pour prendre le taureau par les cornes avec la Conférence sur « Migration et Développement » et la présente 1^{ère} Conférence africaine sur le Développement Humain.

Nos salutations et notre gratitude vont au PNUD, qui plus qu'une froide Institution est un partenaire privilégié et une compagne des bons comme des mauvais jours.

En plaçant la femme dans son rôle leader dans le développement, au centre de notre réflexion, la Conférence de Rabat est d'ores et déjà entrée dans l'histoire du continent.

**Monsieur le Président
Cher frère**

Abordant l'expérience nationale du Sénégal, je voudrais avec votre permission, céder la parole au Dr Mamadou Lamine BA, mon Frère et Ami, Ministre du Plan, du Développement Durable et de la Coopération Internationale de la République du Sénégal.

Allocution de Lamine BA, Ministre du Plan, du Développement durable et de la Coopération internationale

Monsieur le Président et chers collègues

Je m'associe au propos de Monsieur Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, la Conférence ministérielle africaine sur le développement humain qui nous réunit ces deux jours marque en a pas douté, un tournoi décisif pour l'Afrique car les défis sont encore immense alors qu'on s'achemine vers 2015, l'horizon des OMD.

Pour sa part, le Sénégal se réjouit de la tenue d'une telle rencontre car les thèmes à l'ordre du jour figurent au premier rang des fils conducteurs qui guident la stratégie de développement définie par le Président Abdoulaye Wade.

Par ailleurs, il s'agit d'un événement significatif pour la coopération Sud-Sud et porteur d'espoir pour la mise en évidence des particularités régionales de notre continent.

C'est donc avec un réel un réel plaisir que je remercie le Gouvernement marocain, un pays ami du Sénégal, ainsi que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de m'offrir l'occasion de partager avec vous l'expérience sénégalaise en matière de développement humain.

Cette communication est structurée en trois parties, ainsi conçues :

- la première partie présente le Sénégal ;
- la deuxième définit la place et l'importance du concept de développement humain dans les choix politiques sénégalais ;
- la troisième présente les réalisations sénégalaises en matière de développement humain.

La population sénégalaise est estimée à 10.821.000 habitant e 2005 et croît au taux de 2,4% (taux d'accroissement moyen intercensitaire 1988-2002).

Elle est en majorité féminine (les femmes représentent 51%), rurale (le taux d'urbanisation est de 40,7%) et jeune (les moins de 15ans représentent 43% et les 15-34 ans 34,9%).

Ces dernières années, les performances économiques ont été très bonnes avec des taux de croissance moyen de plus de 5% l'an. La situation des finances publiques sénégalaises s'est nettement améliorée grâce à une gestion économique rigoureuse appuyée par ses partenaires. D'ailleurs ces dernières années, le Sénégal est le seul pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) à respecter l'ensemble des critères de convergence de premier rang.

Malgré ces performances, la pauvreté reste au Sénégal comme dans beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne, un phénomène cumulatif, une donnée soumise à l'imprégnance de multiples facteurs, je veux citer : la traite négrière, le commerce triangulaire, l'impérialisme et l'exploitation coloniale qui ont assis entre le XVIème siècle et le milieu du XXe siècle ses fondements structurels ; les conséquences des programmes d'ajustement structurel et les effets de la mondialisation néo-libérale dont les stigmates marquent négativement les conditions de vie des populations.

Sous l'influence du Président de la République, Maître Abdoulaye WADE, le Sénégal opte pour un régime social-libéral associant l'individualisme libéral à la justice sociale, afin de refonder ses bases de développement, en tenant compte de ses engagements pris dans le cadre des OMD, de l'Union Africaine, du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Pour illustrer la place et l'importance qu'il accorde au concept de développement humain dans ses choix politiques, le Gouvernement du Sénégal articule les logiques quantitatives de croissance économique et les processus qualitatifs du bien être social et véhicule un paradigme mettant l'accent sur la centralité de l'homme dans la définition de ces stratégies.

Les instruments qui paramètrent son contenu, à savoir l'indice du développement humain (IDH) lui-même, les indicateurs qui le renforcent, notamment l'indice de pénurie des capacités, constituent un arsenal induisant une finalité essentielle : l'accès de toutes les catégories de la population, en particulier les plus démunis, à l'éducation, à la santé et aux ressources nécessaires à l'amélioration de leur qualité de vie.

L'approche que véhiculent ces instruments rencontre parfaitement les préoccupations du Président, Maître Abdoulaye WADE, qui dès son accession à la magistrature suprême, a proposé au peuple Sénégalais en 2001, une nouvelle loi fondamentale érigeant en principes constitutionnels, entre autres, l'égalité et l'équité de genre, le renforcement du statut de la femme, le devoir assigné à l'Etat et aux collectivités publiques de protéger la jeunesse et de soutenir les individus dans l'éducation de leurs enfants, le droit pour chacun de travailler et de prétendre à un emploi.

Dans les choix politiques tracés par le Président WADE et reposant sur ces fondements juridiques, on relève : le souci de gérer les affaires politiques, administratives et judiciaire dans l'intérêt des citoyens, car la texture du développement humain d'un pays dépend aussi des modes de gouvernance appliqués, le souci de réconcilier l'efficacité économique et l'équité en libérant toutes les énergies ; d'approfondir la démocratie et de consolider l'Etat de droit ; de lutter contre la précarité, les inégalités et l'exclusion ; de préserver les générations futures de la pauvreté, du chômage et du sentiment d'inutilité sociale ; de créer une culture de l'excellence grâce à un système éducatif adossé à la modernité ; de régionaliser le développement.

Face à ces choix, le pari à tenir consiste à créer des richesses pour une politique hardie de relance conformément aux principes du Keynésianisme par les infrastructures pour que l'Etat ait les moyens de faire les investissements nécessaires à l'atteinte des OMD.

Donc au Sénégal voilà le Pari qui a été fait depuis l'avènement du Président de la République, Maître Abdoulaye WADE et qui en voie d'être gagné, les grands programmes nationaux entrepris dans le domaine du développement humain et de la bonne gouvernance mettent en œuvre avec succès les options définies par le Chef de l'Etat.

Les réalisations du Sénégal en matière de développement humain peuvent être revisitées à travers trois niveaux d'analyse :

- l'indice du développement humain ;
- le rapport national sur le développement humain ;
- les objectifs du millénaire pour le développement.

❖ L'indice de développement humain (IDH)

Pour l'année 2004, le classement des pays selon l'indice de développement humain (IDH) situe le Sénégal au 157^{ème} rang sur 177 pays. L'indice de développement humain est calculé à partir de trois éléments : les revenus, l'espérance de vie et l'éducation de base.

Dans chacun de ces trois éléments, le Sénégal a développé des activités pour améliorer son niveau de développement.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne **les revenus**, tous les programmes de développement initiés dans le pays donnent une place de choix à la création d'emplois, au développement d'activités productives et à la réduction de la pauvreté.

On peut citer à cet égard, le Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP) qui retient dans ses axes la création de richesses dans un cadre macro-économique performant, prenant en compte notamment le développement agro-sylvo-pastoral et la sécurité alimentaire, la relance de la pêche, la densification du tissu industriel et le développement des Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries (PME / PMI), la promotion des activités tertiaires ayant une forte contribution à la croissance du PIB, en particulier le commerce et le tourisme.

Quant à l'**espérance de vie**, son amélioration passe nécessairement par la lutte contre la malnutrition et la faim et l'amélioration de l'accès aux soins de santé. A cet égard, le Sénégal a initié d'importants programmes dont le Programme National de Développement Sanitaire (PNDS) et le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN).

Dans les objectifs visés par le PNDS figurent la réduction de la mortalité infanto-juvénile et de la mortalité maternelle ainsi que la maîtrise du taux de fécondité. Entre l'enquête de démographie et de santé (EDS III 1997) et la même enquête réalisée en 2005, le taux de mortalité infantile (enfants de moins d'un an) est passé de 68‰ à 61‰ ; le taux de mortalité juvénile (enfants de 1 à 5 ans) de 76‰ à 64‰ et le taux de mortalité maternelle de 510 décès pour 100 000 naissances vivantes à 401 décès pour 100 000 naissances vivantes.

En 2005, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 58ans, alors qu'elle était de 51 ans au recensement de la population de 1988.

Dans le domaine de l'**Education** à laquelle sont consacrés 40% du budget de l'Etat, les efforts du Gouvernement portent sur l'amélioration du taux de scolarisation des enfants et l'alphabétisation des adultes.

Ainsi, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement élémentaire est passé de 69,4% en 2000-2001 à 82,5% en 2004-2005. Pour la même année 2004-2005, le taux d'analphabétisme des personnes âgées de 15 à 24 ans était de 34,7%. Ce taux, encore élevé, a amené le Gouvernement à développer des programmes d'alphabétisation des adultes. Dans ce domaine, les femmes sont particulièrement dynamiques.

Cette situation est en parfaite adéquation avec les initiatives du Chef de l'Etat visant à **promouvoir la femme Sénégalaise**. A ce propos une nouvelle loi introduisant la parité aux investitures des députés de la liste nationale vient d'être adoptée par l'Assemblée Nationale.

❖ **Le Rapport national sur le Développement Humain**

Le rapport sur l'état du développement humain dans le monde, publié par le PNUD chaque année et portant sur un thème pertinent du développement, permet de mesurer les progrès réalisés dans le monde pour réduire les inégalités et améliorer le mieux être des populations.

Son objectif est moins de critiquer les gouvernements que de les inciter à mieux tenir compte des aspects sociaux dans leur politique.

Le rapport effectue ainsi un classement des pays à partir de l'IDH (Indice de Développement Humain), souvent contesté car l'indice ne rend pas forcément compte de tous les progrès réalisés dans les états.

C'est pour pallier cette insuffisance que le PNUD a demandé à chaque pays d'élaborer un rapport national suivant une thématique donnée et reflétant ses réalités socio-économiques et les résultats réels de sa politique. Cette réflexion, coordonnée au Sénégal par mon département, en est cette année à sa troisième édition pour laquelle le thème choisi est « **Agir à la base pour promouvoir le développement humain** ».

La première édition a porté sur « la sécurité humaine » et la deuxième sur « la gouvernance et le développement humain ».

❖ **Les Objectifs du Millénaire pour le Développement :**

A la suite de la Déclaration du Ministre en 2000, il faut rappeler qu'en 2002, le Secrétaire Général des Nations Unies a mis en place le **Millénaire Projet** pour aider à la réalisation, dans le délai imparti, des OMD dans huit (8) pays pilotes dont le Sénégal. Cette assistance a permis de définir des stratégies sectorielles pour l'atteinte des OMD.

Pour faire correspondre les politiques nationales avec les OMD, le Gouvernement a suivi un processus de planification en trois phases.

Premièrement, il a réalisé une évaluation des besoins qui compare la situation présente avec les cibles chiffrées des OMD, et qui détermine le dosage d'investissements publics nécessaires pour permettre d'atteindre les OMD d'ici à 2015.

Cette évaluation des besoins recense les obstacles qui retardent le développement économique et la progression de la réduction de la pauvreté. Parmi ces obstacles on peut notamment souligner le caractère encore élevé de l'indice de pauvreté malgré la baisse soutenue de son niveau (67,9% lors de l'enquête sénégalaise auprès des ménages l'**ESAM I** 1994-1995 et 57,1% lors de l'**ESAM II** 2001-2002).

La deuxième phase de ce processus de planification a consisté à développer un plan sur dix ans en vue d'atteindre les OMD. Les politiques recensées à ce stade s'appuient sur les résultats des évaluations des besoins en vue d'atteindre les OMD, afin de déterminer les mécanismes de production de biens et de services nécessaires. Dans la troisième étape, le Sénégal a élaboré une Stratégie de Réduction de la Pauvreté basée sur les OMD ;

La popularisation des OMD est également en cours avec l'organisation de deux séminaires ciblés, l'un avec la société civile qui a pris entièrement en charge cette activité. Le second atelier a concerné le troisième âge.

Un plan de communication a été validé lors de la dernière rencontre du comité de pilotage des OMD permettant de programmer diverses actions de popularisation dont une caravane, une coalition nationale pour les OMD, etc.

En application des directives du Chef de l'Etat, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, un Conseil interministériel est prévu pour adopter les programmes d'investissements et aligner nos stratégies sur les OMD.

Déjà, dans la perspective d'opérationnalisation des OMD, le projet des villages du Millénaire est mis en place dans l'objectif d'aider les communautés rurales africaines à réaliser les OMD. Au Sénégal, le 1^{er} village du Millénaire est implanté à Potou dans la communauté rurale de Léona, qui dispose d'une population d'environ 30 000 habitants, pour une superficie de 415km².

❖ Le Programme national de Bonne Gouvernance

En tirant les leçons des expériences antérieures, et à la lumière des différentes initiatives sectorielles, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à renforcer la bonne gouvernance du pays à travers une réforme globale de l'Etat et une modernisation de la gestion des affaires politiques.

Dans la même perspective, plusieurs autres réformes d'ordre politique, économique, administratif et juridique ont été initiées pour permettre à l'Etat de mieux assumer ses missions régaliennes et de jouer efficacement son rôle de régulateur dans l'activité économique et sociale.

En 1990, l'organisation d'un séminaire gouvernemental a été l'occasion de définir une politique de modernisation de l'Etat destinée à modifier les rapports entre l'Etat et les citoyens. Globalement, la mise en œuvre de cette politique n'a pas donné les résultats escomptés.

Pour corriger cette contre-performance, le Gouvernement du Sénégal a conçu un Programme national de Bonne Gouvernance (PNBG).

Les initiatives à développer dans le cadre de ce programme sont fondées sur les principes de base suivants :

- la promotion de la transparence dans la gestion des affaires politiques,
- la création d'un environnement favorable au développement du secteur privé
- et le respect de l'Etat de Droit.

Il est attendu de l'Etat qu'il réponde aux exigences de la demande sociale dans un contexte de lutte contre la corruption, de modernisation de l'Administration, de renforcement de la Démocratie et de la Décentralisation, de protection et de promotion des Droits humains.

CONCLUSIONS

Le consensus universel bâti autour du paradigme du développement du développement humain depuis le Sommet du Millénaire tenu en 2000 me réjouit particulièrement. En effet, la seule mesure de la richesse et du progrès à travers l'amélioration ou le recul du revenu national est une vision mutilante qui ignore le développement de qualité que réclame partout les individus, jaloux de leurs prérogatives acquises dans les domaines des libertés et droits fondamentaux.

Au Sénégal, en particulier, l'approfondissement de la Démocratie et la consolidation de l'Etat de Droit garantissent aux citoyens la prise en charge de leur propre destin et rendent plus exigeante les aspirations des populations à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Dans ce pays, la société civile s'affirme de même qu'un mouvement associatif dynamique tournée vers l'auto-promotion des populations.

En outre, la lutte contre la précarité et l'exclusion devient organisée alors que la situation économique reste marquée par les difficultés posées par l'accès aux ressources au niveau mondial ce qui nécessite l'instauration d'un partenariat réfléchi entre les pouvoirs politiques et les citoyens.

Je ne doute point que la lecture de nos expériences respectives, les échanges que nous ferons à l'occasion de cette conférence, les contacts et axes de coopération que nous nouerons, traceront de meilleurs sentiers pour l'atteinte des OMD en Afrique.

En ce qui le concerne, le Sénégal se fera un plaisir de partager l'expérience qu'il a acquise en sa qualité de pays pilote de l'initiative OMD et en matière de population/développement./-

QUELQUES DONNEES AU SUJET DES PROGRES REALISES DAND LES OMD LIES A LA PAUVRETE :

I. Santé

❖ Taux de séroprévalence du VIH (1)

- ensemble 0,7 %
- Hommes 15-49 ans : 0,4 %
- Femmes 15-49 ans : 0,9 %

Le taux de transmission Mère / enfant est passé de 30 % à 5 % grâce au Programme Transmission Mère/enfant.

❖ Programmes phares : exemples

- le Plan stratégique de lutte contre le Sida : 32 milliards 945 millions F CFA (coût global) ;
- le programme de renforcement de la nutrition (PRN) : 15 milliards 628 millions F CFA (coût global) ;
- le Programme Santé de la Reproduction : 14 milliards 351 millions F CFA (coût global) ;
- le projet Santé II : 12 milliards 380 millions F CFA (coût global)

❖ Accès aux infrastructures de santé : entre 2000 et 2005, 150 postes de santé rénovés, 100 nouveaux postes de santé construits, 15 centres de santé de référence construits, plus de 10 nouveaux hôpitaux de district et 4 autres nouveaux hôpitaux construits pour compléter le plateau technique du pays.

II. Promotion du statut de la Femme

❖ accès des Femmes aux instances de gestion et de décision depuis 2000

Une Femme a été Premier Ministre ;
20 % de femmes parmi les Conseillers du Président de la République ;
26 % de femmes parmi les Conseillers du Premier Ministre ;
2 femmes Directeurs de Cabinet de Ministre ;
23 femmes Députés sur 120, soit 19 % ;
31 femmes Conseillers de la République sur 110, soit 28 % ;
1133 femmes Conseillers Municipaux sur 4216 soit 27 %.

(1) le faible taux du VIH au Sénégal s'explique par plusieurs facteurs dont l'implication très tôt des autorités politiques dans la lutte contre la pandémie, la gratuité des ARV (anti rétro-Viraux) la sécurisation du sang sur l'étendue du territoire et l'existence d'un programme national de lutte contre le SIDA.

❖ accès des femmes aux ressources financières

- Projet crédit Femmes : 3 578 407 436 F Cfa entre 2000 et 2005 pour 76 629 femmes bénéficiaires ;
- Fonds de promotion de l'entrepreneuriat féminin : 1,2 milliards de F Cfa pour 109 projets dirigés par des femmes ;
- Fonds de promotion économique : appui à 46 % des mutuelles d'épargne et de crédit dirigées par des femmes ;
- Accès aux équipements d'allègement des travaux : 4 milliards 357 991 595 millions F Cfa versés au programme d'allègement des travaux de la femme entre 2000 et 2005.

III. Education

- Promulgation d'une loi rendant l'**obligation scolaire** de 6 à 16 ans ;
- **263 cases des Tout petits** construites depuis 2000. Le concept est introduit par le Président WADE. Il s'agit d'une structure de prise en charge des enfants de 0 à 6 ans comprenant un paquet multiforme de services : éducation, santé, nutrition, protection, eau, hygiène, assainissement. Ces cases réunissent plusieurs fonctions : école, case de santé, centre de récupération nutritionnelle, éducation communautaire. Un projet d'un montant de 4 milliards 550 millions de F Cfa est monté et est destiné à la construction et à l'équipement de cases supplémentaires.
- Existence d'un Programme de Développement de l'Education (PDEF) 2000-2010 dont le coût s'élève à 331 milliards 390 millions de F Cfa.

Le PDEF vise 3 grands objectifs : élargir l'accès à l'éducation en particulier à l'enseignement élémentaire ; améliorer la qualité des enseignements ; améliorer la gestion du système éducatif

- Depuis 2000, construction de 9110 salles de classe en vue de renforcer l'accès à l'élémentaire
- Construction de (cinq) 5 écoles de formation des instituteurs pour compléter les trois déjà construites.

IV. Emploi / Amélioration des revenus

❖ **Emploi des jeunes**

- création d'un fonds national de promotion de la jeunesse (FNPJ) doté de 8 milliards de F Cfa depuis sa mise en place en 2001.

Entre 2001 et 2004, le FNPJ a financé 2378 projets pour un coût global de 6 milliards 230 millions 855 mille F Cfa.

- Mise en place d'une Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ) chargée d'assister les jeunes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel. Dans le secteur de l'emploi non salarié, l'ANEJ a monté plus de 5000 projets et financé 836 micro-activités pour les jeunes.

❖ Emploi rural

Agriculture

- Existence d'un Programme National de Développement Agricole (PNDA) et d'un programme national de Développement de l'Elevage (PNDE) ;
- Initiation par le Président WADE de campagnes spéciales de promotion et de production intensives de certaines spéculations (maïs, manioc, bissap) ;
- initiation par le Chef de l'Etat d'un plan REVA (Retour Vers l'Agriculture) qui vise la création de pôles d'émergences intégrées avec l'ouverture de fermes agricoles spécialisées, et la promotion de l'initiative privée dans le secteur agro-sylvo-pastoral. L'investissement initial global pour la réalisation de ces pôles est de 60 millions de dollars.

Pêche

- 7 milliards F Cfa investissements par les programmes exécutés dans le domaine de la pêche, secteur fournissant 3 % du PIB national et 14,7 % du PIB du secteur primaire ;

Elevage

- existence d'un programme d'hydraulique pastoral pour un montant d'un milliard 200 millions F Cfa ;
- amélioration des conditions d'accès au crédit : 2 milliards F Cfa de crédit ont été octroyés dans le secteur pour un objectif initial d'1 milliard 200 millions F Cfa ;
- mise en place d'un fonds d'appui à la stabulation avec une dotation déjà acquise de 800 millions F cfa en 2006 ;
- réfection ou construction d'abattoirs : 1,7 milliards F Cfa déjà disponibles.
- Mise en place d'unités de collecte et de transformation des produits animaux.